



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



Rapport d'activité

2023



Mairies de l'intercommunalité

ALBUSSAC

1 rue du Stade, le Bourg
19380 ALBUSSAC
05.55.28.61.48
mairie@albussac.fr
www.albussac.fr

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.10.91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr

AURIAC

Le Bourg 19220 AURIAC
Tel : 05.55.28.23.02
Fax : 05.55.28.29.82
auriac@mairie19.fr
www.auriac.fr

BASSIGNAC-LE-BAS

Le Bourg
19430 BASSIGNAC-LE-BAS
05.55.91.07.87
mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr

BASSIGNAC-LE-HAUT

3 rue du Peyrat
19220 BASSIGNAC-LE-HAUT
05.55.28.24.72
mairie.bassignaclehaut@wanadoo.fr
www.bassignac-le-haut.fr

CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBazel

Le Bourg
19430 CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBazel
05.55.28.50.32
mairie@camps.correze.net
www.camps.correze.net

DARAZAC

11 rue de la Mairie
19220 DARAZAC
05.55.28.21.98
mairiededarazac@orange.fr

FORGÈS

4 place de la République
19380 FORGÈS
05 55 28 61 64
forges@mairie19.fr
www.mairie-forges.net

GOULLES

1 avenue Xaintrie Blanche
19430 GOULLES
05.55.28.70.84
mairie.goulles@wanadoo.fr
www.goulles.correze.net

HAUTEFAGE

Le Bourg
19400 HAUTEFAGE
05.55.28.08.43
hautefage@mairie19.fr

LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD

Le Bourg - 7 route d'Argentat
19430 LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD
05.55.28.50.58
mairie.saintgeraud@wanadoo.fr

MERCOEUR

Le Bourg
19430 MERCOEUR
05.55.28.51.78
mercoeur@mairie19.fr

MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

34, rue du Vieux Bourg
19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
05.55.28.06.95
mairie.@monceaux-sur-dordogne.fr
www.monceaux.correze.net

NEUVILLE

Le Bourg
19380 NEUVILLE
05.55.28.09.88
mairie-neuville@wanadoo.fr

REYGADES

Le Bourg
19380 REYGADES
05.55.28.50.19
mairie.reygades@orange.fr
www.reygades.fr

RILHAC-XAINTRIE

Le Bourg
19220 RILHAC-XAINTRIE
05.55.28.25.86
rilhac-xaintrie@mairie19.fr
www.rilhac-xaintrie.fr

SAINT-BONNET-ELVERT

2 place Louis Prévôt
19380 SAINT-BONNET-ELVERT
05.55.28.65.86
mairiedestbonnetelvert@wanadoo.fr

SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE

1 place de la Paix
19430 SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE
05.55.28.73.17
stbonnettoursmerle@wanadoo.fr

SAINT-CHAMANT

1 avenue de la Souvigne
19380 SAINT-CHAMANT
05.55.28.15.26
mairie.saint-chamant@orange.fr

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE

Le Bourg
19220 SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE
05.55.28.27.04
saint-cirgues-la-loutre@mairie19.fr
www.saint-cirgues.correze.net

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

10 Soult
19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
05.55.28.21.86
st.geniez.o.merle@wanadoo.fr
www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr

SAINT-HILAIRE-TAURIEUX

Chassat
19400 SAINT-HILAIRE-TAURIEUX
05.55.28.17.98
mairie.sainthilairetaurieux@orange.fr

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

1 place du souvenir
19220 SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
05.55.28.25.49
mairie@communedesaintjulienauxbois.fr
www.stjulienauxbois.correze.net

SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN

16, rue des monts d'Auvergne
19430 SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN
05.55.28.72.26
saint-julien-le-pelerin@mairie19.fr

SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES

17 le Bourg
19400 SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES
05.55.28.06.54
mairie-stmartialentraygues@wanadoo.fr

SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Place de la République
19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE
05.55.29.12.75
mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr
www.stmartinlameanne.fr

SAINT-PRIVAT

2 place de l'église
19220 SAINT-PRIVAT
05.55.28.28.77
saint-privat@mairie19.fr et
mairie@saint-privat-19.fr
www.saint-privat-19.fr

SAINT-SYLVAIN

Le Bourg
19380 SAINT-SYLVAIN
05.55.28.63.03
mairie.saint.sylvain@wanadoo.fr

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU

Rue du Vieux Bourg
19220 SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU
05.55.28.21.92
mairieserviereslechateau@orange.fr
www.mairie.servieres.free.fr

SEXCLES

Le Bourg
19430 SEXCLES
05.55.28.71.65
mairie@sexcles.fr
www.sexcles.net

Sommaire

Édito et organigramme des services	4
1. Les instances communautaires	6
2. Quelques exemples de ce que la communauté de communes fait dans votre commune.....	8
3. Les temps forts de 2023.....	10
4. Services à la population	
Petite enfance	12
Enfance - Jeunesse	15
Culture	16
Autonomie	19
EHPAD	21
5. Aménagement et environnement	
Urbanisme	22
Habitat	24
Déchets	26
Eau	28
Infrastructures	31
6. Ressources et attractivité	
Économie	32
Accueil de nouveaux arrivants	33
Tourisme.....	35
Finances	37
Ressources humaines	38
Communication	39

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Edito

L'année 2023 a résolument été marquée par de nombreuses actions concrètes dans le domaine du développement et de l'amélioration de nos services publics.

Il faut se féliciter de l'ouverture des espaces "France services" à St Privat et Monceaux sur Dordogne, qui, dans un contexte de numérisation de la société, vont permettre de recréer de la proximité et de l'accompagnement humain des usagers.

Nous sommes également fiers de la mise en place du Territoire Educatif Rural (TER) à destination des enfants de nos écoles. Ce dispositif a pour objectif, là encore, d'améliorer notre service public en s'attachant à réduire les inégalités en matière d'éducation que peuvent parfois rencontrer des territoires ruraux comme le nôtre.

Ces préoccupations sont au cœur de la Communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne. L'année 2023 marque également la poursuite de sa stratégie globale de service à la population avec notamment le démarrage de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention-cadre, passée avec la CAF, permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé qui renforcera l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de notre territoire.

2023, c'est également la poursuite de l'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunautaire avec un volet habitat (PLUi-H) qui doit permettre un développement de notre attractivité territoriale tout en interrogeant la question de l'accès au logement.

Les actions concrètes de cette vision territoriale se traduisent également par le développement d'infrastructures appropriées et répondant aux besoins de "Xaintrie Val Dordogne" comme la mise en service des logements passerelles offrant une facilité d'accès à un domicile temporaire pour des jeunes actifs primo-arrivants. Il faut également évoquer l'attribution des marchés publics de travaux pour la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours, afin de doter les femmes et hommes engagés pour nous secourir, d'équipements modernes et performants, à la hauteur des missions qu'ils accomplissent au quotidien pour nos habitants.

Enfin, que serait le développement du service public et l'attractivité du territoire sans évoquer la culture et le tourisme ? En effet, cette année aura aussi été marquée par les 10 ans de la médiathèque, qui propose certes un service de prêt gratuit de supports mais également des animations culturelles réalisées tout au long de l'année.

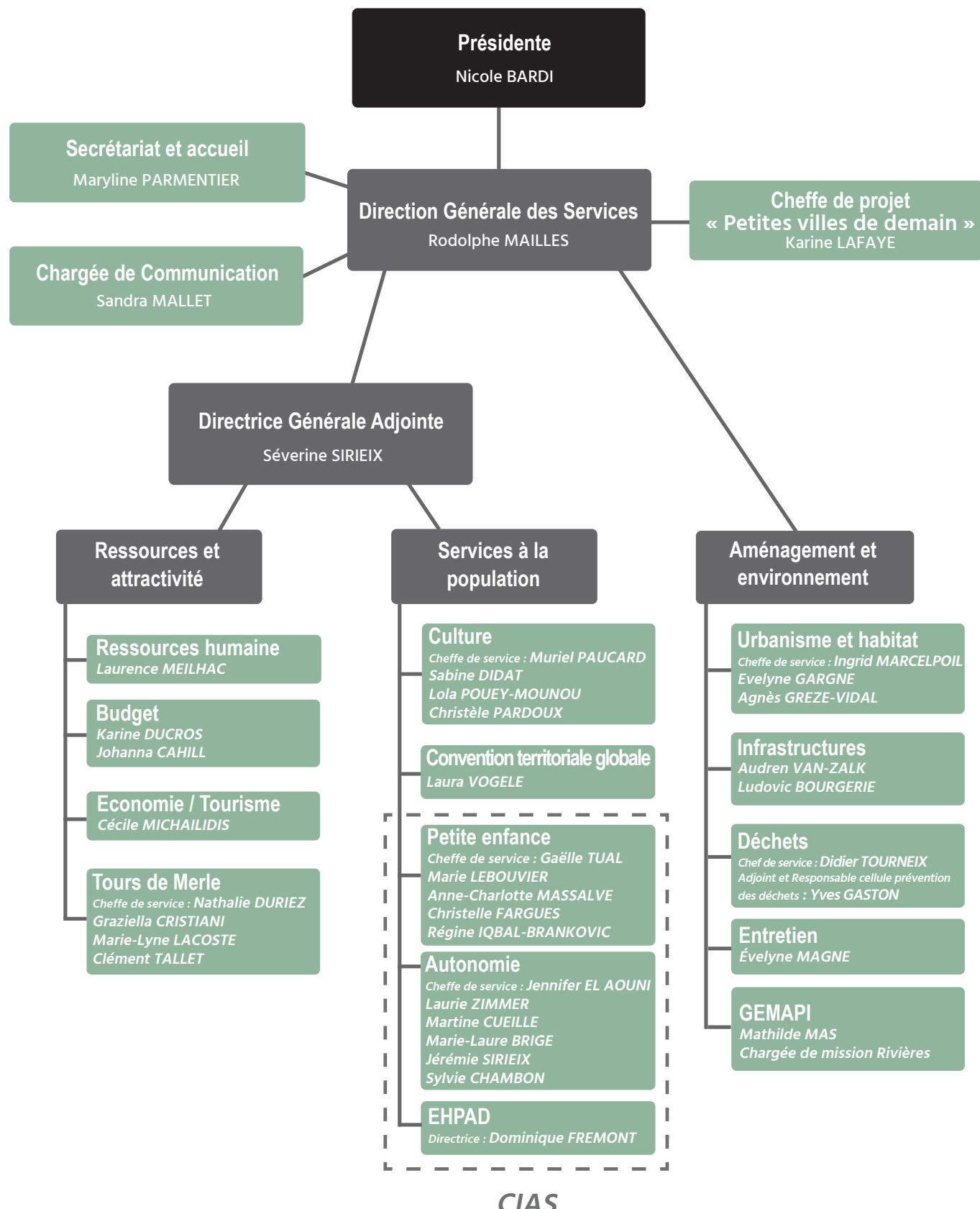
C'est aussi une année de développement du site touristique les Tours de Merle avec le lancement d'importants travaux du village d'accueil. Ceux-ci ont pour but de développer l'attractivité et conserver le site historique afin d'en faire un site phare pour le département.

Je vous laisse découvrir les détails de l'ensemble de ces actions dans ce rapport d'activité 2023, non sans oublier de remercier l'ensemble des agents et élus qui sont les forces vives et quotidiennes de l'intercommunalité, et qui, à vos côtés s'attachent, à "bien vivre" en Xaintrie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicole Bardi, Présidente

Organigramme des services

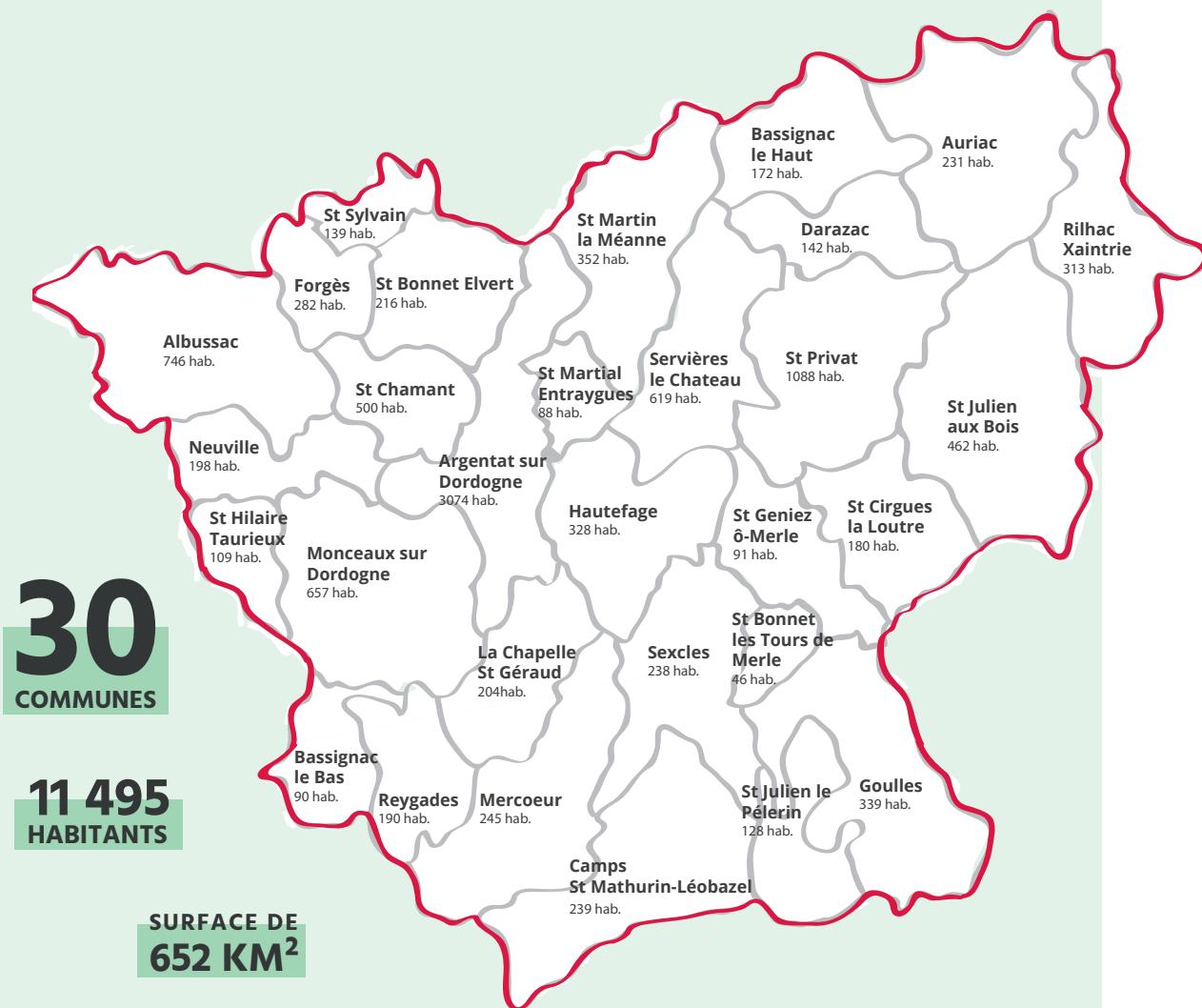


INSTANCES COMMUNAUTAIRES



La communauté de communes est régie par différentes instances :

- le Conseil communautaire avec ses 47 conseillers représente les 30 communes du territoire. Il se réunit en moyenne tous les 1,5 mois.
- le Bureau communautaire, composé de la Présidente, de 7 Vice-Présidents et de 8 Conseillers Délégués, est élu par le Conseil communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit en moyenne toutes les 3 semaines.
- la Conférence des Maires réunit les Maires des 30 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit en moyenne tous les mois (hors été).
- les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux non communautaires. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire.





>>> Conférence des Maires

LES 14 COMMISSIONS THÉMATIQUES >>>

- Accueil des nouveaux arrivants
- Assainissement
- Cohésion Sociale
- Communication
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau
- Finances
- Ressources Humaines
- Tourisme
- Transition écologique
- Urbanisme et Habitat
- Travaux

EN QUELQUES CHIFFRES



8 réunions de conseil communautaire

95

délibérations adoptées



14 réunions de bureau communautaire

15

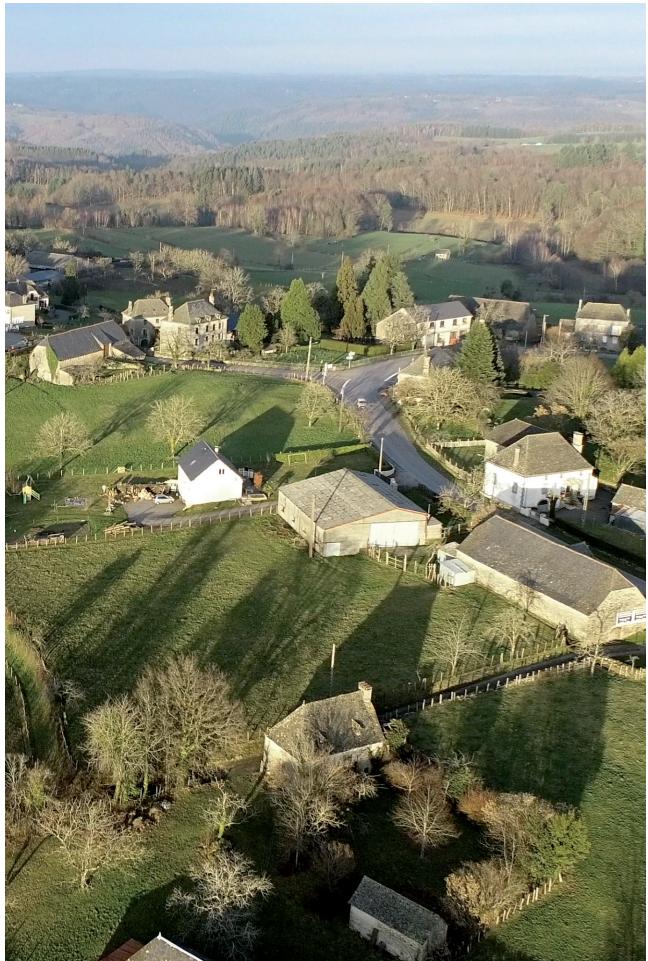
décisions votées



7 réunions de conférence des Maires

2

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT DANS VOTRE COMMUNE

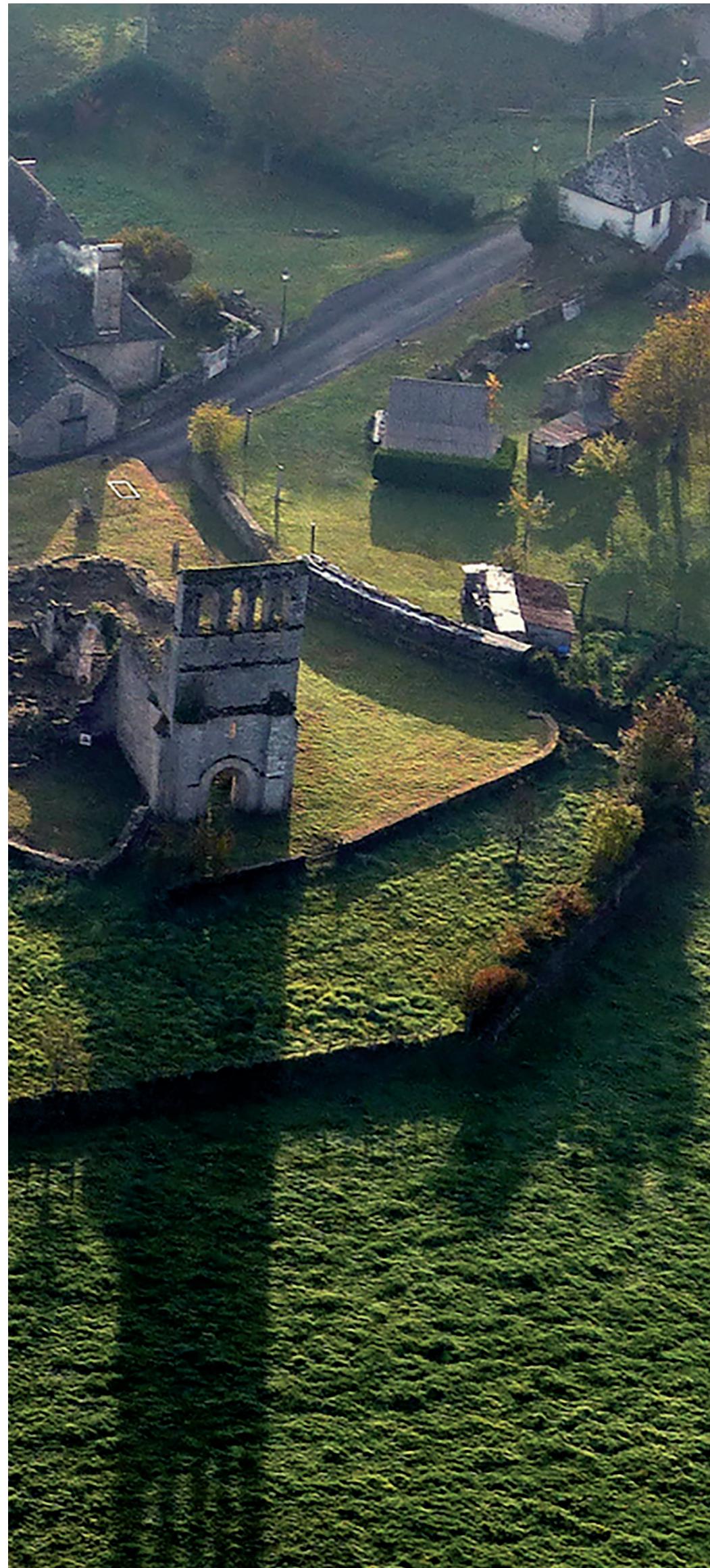


Culture Autonomie

<i>Thématique</i>		
<i>Commune concernée</i>	<i>Nombre d'abonnés à la médiathèque</i>	<i>Nombre de bénéficiaires de portages de repas</i>
ALBUSSAC	48	9
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	738	60
AURIAC	17	
BASSIGNAC-LE-BAS	5	
BASSIGNAC-LE-HAUT	26	
CAMPS-ST-MATHURIN-LÉOBAZEL	13	
DARAZAC	12	
FORGÈS	34	4
GOULLES	21	
HAUTEFAGE	48	
LA-CHAPELLE-SAINT-GÉRAUD	28	
MERCOEUR	30	
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE	121	1
NEUVILLE	31	12
REYGADES	10	
RILHAC-XAINTRIE	2	
SAINT-BONNET-ELVERT	48	2
SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE	5	
SAINT-CHAMANT	94	3
SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	13	
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	6	
SAINT-HILAIRE-TAURIEUX	10	8
SAINT-JULIEN-AUX-BOIS	4	
SAINT-JULIEN-LE-PELERIN	9	
SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES	38	1
SAINT-MARTIN-LA-MÉANNE	73	8
SAINT-PRIVAT	64	
SAINT-SYLVAIN	18	
SERVIÈRES-LE-CHATEAU	47	
SEXCLES	34	

Sports et loisirs**Déchets**

Nombre de km de chemins de randonnée/VTT entretenus	Nombre de containers collectés
7	136
180	553
13	78
	25
	36
15	78
	24
7	51
95	74
6	80
24	32
43	72
55	223
40	61
5	16
8	102
12	56
41	14
23	100
19	90
11	75
	33
12	129
13	49
7	21
6	160
11	326
7	48
215	146
35	107



3

LES TEMPS FORTS DE 2023



1

Démarrage du PLUi-H - *Janvier 2023*

L'année 2023 marque le début officiel de l'élaboration du PLUi-H, Plan Local d'Urbanisme intercommunal – valant Habitat, dont doit se doter la communauté de Communes de Xaintrie Val' Dordogne, parallèlement à la dernière étape de validation de son SCoT modificatif qui a été arrêté officiellement en Juillet 2023.

C'est le cabinet d'étude Cittanova, qui a été mandaté par la CCXVD pour l'élaboration de ce document d'urbanisme, qui a pu démarrer et poursuivre tout au long de l'année 2023 ce projet de PLUi-H, celui-ci étant à la fois structurant et ouvrant des perspectives de développement pour notre territoire tout en s'inscrivant dans les différents enjeux actuels environnementaux.

2

Ouverture des maisons France services - *Février 2023*

En février 2023, le premier espace France service a ouvert ses portes sur le territoire de Xaintrie Val' Dordogne à St Privat. L'ouverture de l'espace France service à Monceaux-sur-Dordogne suivra en décembre 2023. L'objectif de ces dispositifs est de renforcer la présence des services publics de proximité sur le territoire français, notamment rural. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers et faciliter l'aide et l'accompagnement dans leurs démarches administratives.

3

Lancement des projets de labellisations dans le cadre du dispositif Territoire Educatif Rural (TER) - *Mars 2023*

La fin de trimestre 2023 marque la présentation des objectifs du TER sur les années à venir et notamment le lancement des dossiers pour les labellisations E3D et Euroscol. Concernant la labellisation E3D déjà obtenu, l'année 2023 a eu pour objectif la consolidation de celle-ci au niveau 2 avec la mise en place d'éco délégues au cycle 3 dans chaque établissement, ainsi que la demande de labellisation individuelle E3D pour 12 nouveaux établissements parmi les 16 du territoire en 2023.

La labellisation Euroscol quant à elle a pour objectif d'instaurer une continuité d'apprentissage de langues étrangères de la maternelle jusqu'au lycée de secteur. Celle-ci a été lancée en 2023 pour une obtention souhaitée sur l'année 2024.

4

Lancement opérationnel pour la réalisation du village d'accueil des Tours de Merle - *Avril 2023*

Dans le cadre du projet « Tours de Merle 2035 », la consultation des marchés de travaux du village d'accueil a été lancé au printemps 2023, et les travaux ont pu démarrer à l'automne. En effet parmi les actions retenues issues de cette réflexion concertée et partagée de ce projet, l'aménagement du village d'accueil des Tours de Merle constitue une priorité. L'objectif dans un premier temps est de renforcer le village comme lieu central d'accueil et de vie pour le public et l'équipe. Une volonté de retrouver une ambiance de « place de village », conviviale, accueillante, permettant d'offrir les services attendus par les touristes qui doivent être guidés via un aménagement paysager, pensé autour de la gestion des différents flux. Nous devrions voir le résultat de ces travaux courant 2024.

5

Création des logements passerelles - *Juillet 2023*

L'été 2023 a permis la concrétisation et la finalisation des travaux pour la réalisation des logements passerelles. Pour mémoire l'objectif de ces logements est de faciliter les recrutements dans les entreprises de la Xaintrie, afin de proposer des logements temporaires pour permettre l'arrivée des nouveaux travailleurs arrivant sur notre territoire. Le dernier trimestre 2023 a été l'occasion de se pencher sur les conditions d'attribution de ces logements et de la gestion locative, afin que ceux-ci puissent être proposés à la location dès 2024.

6

Les 10 ans de la médiathèque - *Septembre 2023*

La médiathèque de Xaintrie Val' Dordogne a fêté ses 10 ans en septembre 2023 avec une programmation spéciale pour l'occasion et un événement suivi par près de 400 personnes. L'année 2023 marque aussi une belle « croissance » de son activité avec l'augmentation de la fréquentation de 39% et du nombre de prêts de 26%, ainsi qu'une programmation toujours aussi riche et variée pour toucher la plus grande diversité de public possible.

7

Finalisation des attributions de marchés de travaux pour la construction du nouveau Centre d'Incendie et de secours - *Décembre 2023*

Le projet du pôle sécurité se voit enfin concrétiser sur cette année, avec le projet architectural du nouveau centre d'incendie et de secours qui a été validé, et qui a donc pu donner lieu à une consultation des entreprises pour les marchés publics de travaux correspondants. Ainsi l'attribution de ces marchés de travaux et le démarrage de ceux-ci sont prévus pour le 1er trimestre 2024 en ce qui concerne la caserne des Pompiers. Le projet de la caserne de gendarmerie (et les logements associés) est quant à lui géré et pris en main par le ministère de l'intérieur et Corrèze Habitat.

8

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Décembre 2023

La Convention territoriale Globale (CTG) vise à renforcer la cohérence des interventions de la CAF, de la Communauté de Communes, de la MSA et des divers partenaires institutionnels ou associatifs œuvrant sur le territoire. La CTG a pour objectif de définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Cette convention a une durée de 4 ans ; de 2024 à 2027. Dans la poursuite de la CTG 2020-2023 et, à la suite du diagnostic mené par le bureau d'étude Créham sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, 4 axes de travail ont été retenus dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou développer une nouvelle offre :

Axe n°1 : Consolider une politique petite enfance, enfance et jeunesse

Axe n°2 : Mieux vivre ensemble

Axe n°3 : Favoriser l'accès aux droits, aux services et au logement

Axe n°4 : Renforcer la coopération des acteurs

4

SERVICES À LA POPULATION



Petite enfance

MICRO CRÈCHE « LES LUTINS »

**16 rue Amédée Muzac
19400 ARGENTAT/DORDOGNE**

05 55 91 58 47

microcreche@xaintrie-val-dordogne.fr

9 places d'accueil

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 18h30

Repas fournis

Personnel : Gaëlle TUAL, responsable, Anne-Charlotte MASSALVE, Marie LEBOUVIER, Christelle FARGUES et Régine IQBAL-BRANKOVIC

Elu référent : Christian PAIR

LES ACTIONS EN 2023

Mise en place d'une journée pédagogique : journée qui permet à l'équipe de la micro-crèche de se poser, de se questionner autour du projet pédagogique. Faire le bilan des actions passées et aussi être force de propositions pour améliorer ses pratiques.

La médiathèque vient à nous : Un partenariat existe déjà depuis longtemps et s'est poursuivi en 2023. Une professionnelle de la médiathèque vient à la micro-crèche avec son lot d'histoires, temps de lecture fortement apprécié par les enfants et les professionnels.

L'analyse de la pratique professionnelle : outil important qui favorise la réflexion, la prise de recul. Dans cette période cruciale du

développement psychique de l'enfant, il est essentiel que les professionnels se questionnent sur leur approche éducative, leur communication et leurs interactions avec les tout-petits. Ce travail est essentiel pour la qualité d'accueil, d'accompagnement des enfants et des familles. Une fête pour se dire au revoir avant les grandes vacances :

Un goûter a été organisé, au mois de juillet, avec l'ensemble des familles de la micro-crèche. Moment d'échanges et de partages et aussi de dégustation ! Tout le monde a eu le plaisir de goûter aux différents plats confectionnés par les enfants.

Différents ateliers de proposés avec l'association Corps en Tête

- Atelier éveil musical : 6 ateliers de mai à octobre animés par Marie-Laure Fraysse. Ces ateliers contribuent à l'éveil culturel et accompagnent aussi le développement du langage.

- Atelier éveil corporel / motricité : 6 ateliers de septembre à décembre proposés par Carole Maja. Activités motrices dans l'esprit de la motricité libre.

- Atelier modelage : 5 ateliers de septembre à décembre proposés par Laure-Hélène Bourgeois. Accompagnement des tout-petits dans une expérience ludique, sensorielle et créative avec différents matériaux et supports.



EN QUELQUES CHIFFRES



8 enfants entrés à la micro-crèche en 2022



20 enfants accueillis au total dont 19 familles concernées

29

Assistants maternels agréés en activité sur le territoire intercommunal



RELAIS PETITE ENFANCE

SAINT-PRIVAT ET ARGENTAT/DORDOGNE

Personnel : Gaëlle TUAL, responsable

Elu référent : Christian PAIR

4 nouvelles assistantes maternelles qui ont obtenu leur agrément dont 3 qui accueillent des enfants

L'ouverture de la MAM « Le Nid des Lucioles » dans le dernier trimestre 2023

LES ACTIONS 2023

Ateliers d'éveil corporel à destination des enfants dans l'esprit de la motricité libre

L'atelier Corps en Tête avec ses deux intervenantes a permis aux enfants d'expérimenter divers supports et techniques (peinture, modelage de la terre, craie...) en

atelier Arts Plastiques et de chanter, de danser, d'écouter et découvrir différents instruments.

ACTIONS 2023 POUR PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL

Participation au forum des Métiers en février afin de sensibiliser les jeunes sur les métiers de la Petite Enfance et en particulier le métier d'assistant maternel.

Une réunion d'information sur le Métier d'Assistant Maternel

Cette réunion a vu le jour grâce au partenariat mené entre la mission locale d'Argentat, la PMI et le RPE X'VD.

En la présence de deux élus, plusieurs personnes intéressées par le métier d'assistant maternel se sont déplacées et ont été ainsi accueillies par 4 assistantes maternelles en activité sur le territoire XV'D.

Fortes de leur expérience, les assistantes

maternelles ont pu partager leur vécu et répondre aux questions qui émergeaient. Des échanges riches et variés ont rythmé cette rencontre autour de différents thèmes (l'installation, les contrats, le projet d'accueil...). **Cette réunion a permis à 2 personnes de suivre la formation et d'obtenir leur agrément. 2 autres personnes préparent leur projet d'installation.**

ACTION REAAP 2023 : « DES PARENTS, DES ENFANTS » RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Action d'accompagnement à la parentalité, financée par la CAF, la MSA et le Centre Intercommunal d'Action Sociale XV'D a permis d'organiser 7 ateliers parents.

Un comité de pilotage, composé de plusieurs parents et de l'animatrice du relais, a mené cette action.

Les chiffres :

Ateliers parents / enfants : 113 participants



parents et enfants confondus. Sur les 45 familles ayant participé, 26 étaient nouvelles.

7 ATELIERS PARENTS - ENFANTS

Divers ateliers ont été proposés aux familles du territoire sur différents lieux (éveil corporel, Sortie Nature Printemps, Cirque, Ferme Pédagogique de la Bitarelle, Sortie Nature automne, Bricolage).

Ces ateliers ont été des moments d'échanges pour les parents et aussi des moments de partages et de découvertes où le parent rencontre son enfant autrement.

NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS AgrÉÉS PAR COMMUNE

Albussac	4
Argentat-sur-Dordogne	16
Auriac	0
Bassignac-le-Bas	0
Bassignac-le-Haut	0
Camps-St-Mathurin-Léobazel	0
Darazac	1
Forgès	0
Goulles	0
Hautefage	2
La-chapelle-Saint-Géraud	1
Mercoeur	0
Monceaux-sur-Dordogne	1
Neuville	0
Reygades	0
Rilhac-Xaintrie	3
Saint-Bonnet-Elvert	1
Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle	0
Saint-Chamant	0
Saint-Cirgues-la-Loutre	0
Saint-Geniez-ô-Merle	0
Saint-Hilaire-Taurieux	2
Saint-Julien-aux-Bois	1
Saint-Julien-le-Pèlerin	1
Saint-Martial-Entraygues	0
Saint-Martin-la-Méanne	0
Saint-Privat	7
Saint-Sylvain	0
Servières-le-Château	2
Sexcles	1

Enfance - Jeunesse

Dans le cadre d'une délégation de service public, la Communauté de Communes a confié à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil «IFAC», la gestion du périscolaire et de l'extrascolaire (mercredis et vacances) sur son territoire. Cette compétence à destination des enfants de 3 à 12 ans leur a été confiée pour une durée de 4 ans et ceci depuis le 1^{er} janvier 2022.

En 2023, pour le lancement de l'activité jeunesse, l'équipe pédagogique a principalement axé ses efforts sur la création de la dynamique de groupe. En effet, il était nécessaire de créer une forte cohésion entre les jeunes afin de créer un groupe régulier.

L'équipe a également lancé un grand projet autour de l'autonomie des jeunes et leur implication dans cet espace : aménagement du lieu avec les jeunes, projets de jeunes (projet grimpe, séjours prévus en 2024), réunions de jeunes, implication dans les tâches collectives durant les vacances (ménage, cuisine le midi,...)

Le grand fait notable de l'année 2023 est le lancement du service jeunesse afin d'offrir aux jeunes du territoire un service d'accueil, de loisirs et d'accompagnement. Les institutions CAF, MSA et SDJES ont particulièrement aidé l'ouverture du service.

L'équipe a recruté en septembre 2023 une animatrice supplémentaire sur la période périscolaire afin d'accompagner un enfant en situation de handicap dans la vie quotidienne du centre. Des échanges réguliers avec la famille ont été mis en place, afin de l'accompagner dans un processus de diagnostic auprès de l'ADMR. Un bilan régulier est fait entre l'équipe pédagogique, l'enfant et les parents pour faire le point sur l'évolution de son comportement et les conditions d'accueils.



EN QUELQUES CHIFFRES

-  **3 639** inscriptions sur l'ensemble des sites
-  **30** enfants partis en « colos apprenantes »
-  **19** enfants partis en mini-séjour
-  **242** jours d'ouverture (total des 3 sites)





Culture

LA MÉDIATHÈQUE

Place Joseph Faure
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 90 11

mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr
Mardi et jeudi : 9h30-13h30
Mercredi : 9h-18h
Samedi : 9h30-16h30
Personnel : Muriel PAUCARD responsable,
Sabine DIDAT, Lola POUHEY-MOUNOU
et Christèle PARDOUX
Elu référent : Jean-Basile SALLARD

Fonctionnant avec un réseau de 3 autres médiathèques (Albussac, Saint-Martin-la-Méanne et Saint-Privat) et un partenariat intense avec la Bibliothèque Départementale, la médiathèque intercommunale renforce la diffusion de la culture pour tous et présente une offre diversifiée de services. L'accès gratuit à de nombreuses collections physiques et dématérialisées, grâce à la plateforme « La médiathèque numérique de la Corrèze » en témoigne.

EN QUELQUES CHIFFRES

	1 909	inscrits dont 1676 du territoire
	36 736	documents disponibles
	21 312	personnes en fréquentation
	44 257	prêts
	42	actions culturelles

Au mois de septembre 2023, la médiathèque a fêté ses 10 ans avec de nombreuses festivités, suivies par 400 personnes. Ce fut l'occasion de revenir sur le succès confirmé de ce lieu de vie.

Depuis l'ouverture la médiathèque a connu : 437 actions culturelles dont 59 expositions, 290 accueils de classes, 29 909 participants aux animations, 331 000 prêts, 175 000 visites de lecteurs, et jusqu'à 1954 inscrits et 2257 sur le réseau.

Chaque année, tous les enfants scolarisés sur le territoire bénéficient de la prise en charge de



transports pour des séances théâtrales et vers la médiathèque pour des ateliers pédagogiques ou des visites d'expositions. 403 élèves ont été accueillis cette année par les bibliothécaires.

Pour la 3ème année de projet dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) de la CAF, la médiathèque a complété ses collections de jeux et livres-jeux, organisé 10 ateliers « Jouons en famille » et un escape game, grâce à une subvention de 2114€. Elle a également reçu dans le cadre du festival organisé par l'association Nuage Vert et avec un co-financement Communauté de Communes et commune d'Argentat-sur-Dordogne, la fresque de l'artiste Lady M, qui après celle de Speedy Graphito renforce l'identité visuelle du bâtiment.

De nombreuses animations furent proposées tout au long de l'année :

Des rendez-vous réguliers : 7 expositions et leurs visites commentées, des lectures aux enfants, des actions à destination de la petite enfance (Bébés Lect'heure et animations à la crèche), des accueils de classes, les séances du club de lecture, le prix de l'album jeunesse, le prix des lecteurs corréziens...

Des rendez-vous ponctuels : des ateliers jeux parents-enfants en faveur de la parentalité en partenariat avec la ludothèque « Air de jeux » ainsi qu'un escape game (avec le soutien de la CAF, la MSA et le Département), et nouvellement cette année des ateliers jeux destinés aux séniors en partenariat avec le service autonomie, d'autres encore en lien avec les expositions ou la célébration des 10 ans de la médiathèque ; des conférences en partenariat avec les associations Récréasciences et l'association météorologique de Limoges ainsi que le CPIE Corrèze, mais aussi des spectacles avec les lectures musicales du Buena Vista Polar Club, un concert de musique

irlandaise, et en décembre Cacaocentes avec le spectacle « Les contes à faire tomber la neige» en partenariat avec l'association ABC. Environ 3800 personnes ont participé à ces animations.

ECOLE DE MUSIQUE THÉADAMUSE

Collège public d'Argentat

Rue Gilbert Dillange

19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 72 39 80

contact@ecole-theadamuse.fr

Personnel : Muriel PAUCARD responsable et
Sabine DIDAT

Elu référent : Jean-Basile SALLARD

L'école de musique associative de Haute-Corrèze, Théadamuse, qui assure le fonctionnement de l'antenne d'Argentat depuis la rentrée 2022 continue à accueillir de plus en plus d'élèves.

L'école a joué son premier concert en Xaintrie le 10 juin à St-Martin-La -Méanne, en faisant participer les graines de chœur, les ensembles de musiques actuelles, les classes de batterie et d'accordéon. L'école primaire publique d'Argentat-sur-Dordogne bénéficie cette année d'un programme d'éveil musical en lien avec l'Education Nationale.

Le nombre d'élèves est passé de 44 à 51 en cette rentrée et c'est l'école primaire publique d'Argentat-sur-Dordogne qui bénéficie cette année d'un programme d'éveil musical en lien avec l'Education Nationale.

Six professeurs dispensent des cours de chant, d'éveil musical, de formation musicale, d'accordéon, batterie, guitare, piano, violon, violoncelle, saxophone et trompette.



ANIMATIONS CULTURELLES

Personnel : Muriel PAUCARD responsable et

Sabine DIDAT

Elu référent : Jean-Basile SALLARD

Par suite du succès de cette programmation estivale culturelle, la Communauté de Communes a reconduit cette action.

En partenariat avec le festival « C'est ma tournée ! » initié par la Ligue de l'enseignement – FAL 19 et Des Lendemains Qui Chantent, deux concerts ont eu lieu les 10 et 20 juillet sur les communes associées au projet de St-Julien-aux-Bois avec « Malaka » et Argentat-sur-Dordogne avec « Sarah Mikovski ». Et avec le festival de La Luzège, le

spectacle théâtral « Cabaret » mis en scène par Maxime Bonnard et Emmanuel Demonsant, a été joué sur la commune de La Chapelle-St-Géraud le 6 août. Près de 400 personnes ont suivi ces festivités. Coût 5000€.

Dans le cadre du partenariat avec L'Empreinte - scène nationale Brive-Tulle, les 2 spectacles scolaires, « Jamais dormir » de Baptiste Amann pour les plus grands et « Et si tu danses » de Marion Levy pour les petits ont été joués en février et mars et ont rassemblés 594 élèves. Le spectacle tout public, « Un Hamlet de moins » du Théâtre des 13 vents, avait été joué à Albussac le 26 novembre 2022 (94 personnes). Coût total 5356€.



Autonomie

Service de l'Autonomie

Avenue du 8 Mai 1945

19 400 ARGENTAT/DORDOGNE

Tél. : 05.55.91.44.20

autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Jennifer EL AOUNI responsable,

Laurie ZIMMER, Marie-Laure BRIGE, Jérémie

SIRIEIX et Sylvie CHAMBON

Elue référente : Annie REYNIER

Le Service de Coordination de l'Autonomie est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations et de coordination pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que leur entourage.

Il possède un agrément qualité délivré par la *Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Corrèze*, ce qui lui permet d'intervenir dans le cadre des services à la personne.

EN 2023, LES MISSIONS RÉALISÉES PAR LE SERVICE

- la **coordination** : recueil des besoins, d'une primo-évaluation à domicile de nature environnementale et sociale, d'orientations vers les partenaires, de mobilisation des dispositifs, d'une

concertation avec les professionnels mobilisés sur la situation et d'un suivi et accompagnement des personnes et de leurs aidants.

103 suivis réalisés (9 pers en situation de handicap, 46 bénéficiaires de l'APA, 48 hors APA)

- **le portage de repas** : pallier aux difficultés liées au l'organisation de la préparation des repas, maintenir ou restaurer la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée et prévenir l'isolement en favorisant un lien social. Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de Saint-Privat.

17 188 repas livrés (6710 journées alimentaires midi et soir, 10 478 midi seulement)

- **le transport à la demande** : soutenir la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées, favoriser l'aide à l'autonomie et contribuer au maintien du lien social et à l'inscription dans la vie sociale, par une participation financière de l'intercommunalité..

788 transports assurés, 126 bénéficiaires

- **le service mandataire, le relais Information Autonomie et Aide administrative** : le SCA aide et conseille dans la recherche d'une aide à domicile pour l'entretien du logement, pour effectuer les courses, l'entretien du linge, l'aide à la confection et/ou à la prise des repas... Le SCA assure pour le compte de l'employeur les démarches

EN QUELQUES CHIFFRES



17 188

repas livrés par le service autonomie



11 901

repas livrés par l'ICAX (financés par l'intercommunalité)



788

transports assurés

administratives inhérentes à l'emploi de personnel à domicile : fiches de paye, déclarations URSSAF, contrat de travail... Il aide également dans le rôle d'employeur, en informant des droits et devoirs notamment en matière de droit du travail.

- *41 particuliers employeurs (11 hommes et 20 femmes), 37 salariées intervenant à domicile*

- *1 819 appels téléphoniques (1 723 personnes âgées / 96 personnes en situation de handicap)*

- *1 004 visites au point info (937 personnes âgées / 67 personnes en situation de handicap)*

- les **ateliers de prévention** : animation d'ateliers *formeetsanté*(14 participants), *gym équilibre* (11 participants) et *vélo cognitif* (14 participants).



EHPAD
EHPAD J. et M. COLAUD
11 rue de Bellevue
19220 SAINT-PRIVAT
05 55 28 26 54
ehpad.colaud@xaintrie-val-dordogne.fr
Prix de journée 2023 : 65.45 €
(59.26 € hébergement et 6.19 € dépendance)
Personnel : Dominique FREMONT, directrice
et une équipe de 51 agents
Elue référente : Annie REYNIER

En janvier 2023, l'EHPAD J et M COLAUD a démarré une importante phase de travaux, pour une période de 2 ans environ.

Les travaux concernent la sécurisation de l'enceinte de l'établissement avec la mise en place de clôtures sur l'ensemble du terrain ainsi que 2 portails automatiques.

Des travaux de désamiantage et de mise en place d'une nouvelle couverture sur une petite aile de l'établissement

La création d'un cheminement PMR dans le bois et ses abords

La mise en place d'une signalétique intérieure et extérieure

La création d'un SAS à l'entrée de l'établissement avec portes automatiques

La réhabilitation de 41 chambres, en site occupé (soit 6 chambres par 6 chambres) ainsi que les couloirs et salons, avec mise en place de rails lève malades sur les chambres de l'étage.

La création d'un salon de coiffure

La modification de l'espace restauration

Des travaux et modification d'affectation de certains locaux (plonge, vestiaires, local du personnel)

La réhabilitation de l'annexe avec la création de 4 studios pour accueillir des étudiants en santé.

5

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Urbanisme



Avenue du 8 Mai 1945

19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 91 03 23

urbanisme@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Ingrid MARCELPOIL responsable,

Evelyne GARGNE et Agnès GREZE-VIDAL

Elu référent : Camille CARMIER

URBANISME/ PLANIFICATION

Après 6 années de travaux, essaimés par plusieurs faits (comme la crise COVID, les élections municipales, l'approbation puis la modification du SRADDET, la loi climat et résilience, ...) le conseil communautaire du 6 juillet 2023 a définitivement approuvé le SCoT de Xaintrie Val'Dordogne.

Ce document stratégique a pour objectif d'accompagner les dynamiques et projets sur le territoire. Il vise à proposer un cadre global cohérent et équilibré de l'action publique, notamment pour l'aménagement du territoire.

Après l'approbation du SCoT, le travail se poursuit pour doter cette fois-ci le territoire de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un groupement de communes, il traduit un projet global d'aménagement et doit fixer en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Le PLUI de XVD intégrera un volet habitat, dit programme local de l'habitat.



EN QUELQUES CHIFFRES



658

dossiers instruits
Autorisations d'urbanisme



360

certificats d'urbanisme

Pour informer, aller à la rencontre des habitants, sensibiliser, échanger, débattre sur les enjeux de la planification, la communauté de communes et le bureau d'étude Cittanova qui l'accompagne ont organisé, en collaboration avec les services de l'Etat, les 9, 10 et 11 octobre 2023, des ateliers dans chaque secteur du territoire. D'autres ateliers, réunions seront organisés parallèlement au travail mené par les élus du comité de pilotage et les référents pluhi de chaque commune.

URBANISME /ADS

Sur notre territoire, 8 communes sur les 30 qui le compose, sont dotées d'un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme) : Albussac, Argentat Sur Dordogne, Bassignac le Haut, Forgés, Monceaux sur Dordogne, Saint Martin La Méanne, Saint Privat, Servières le Chateau.

Depuis le 1er juin 2017, en lieu et place de l'Etat (DDT), c'est le service urbanisme de la communauté de communes qui instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour ces 8 communes.

Les deux instructrices qui composent le service ADS (application droit des sols) de la communauté de communes instruisent pour le compte des communes les demandes. L'autorité compétente pour délivrer l'autorisation est le maire au nom de la commune.

Les administrés de ces 8 communes ont la possibilité de trouver les documents utiles sur le site internet de la comcom, et de les déposer ensuite via le portail SVE (saisine par voie électronique). Ils peuvent également adresser leur dossier par courrier ou le déposer en mairie où se situe le projet.

Sur l'année 2023, 658 dossiers ont été instruits par le service urbanisme dont près de 360 certificats d'urbanisme informant sur les règles d'urbanisme pour un terrain donné et renseignant sur la faisabilité d'un projet. Au-delà, de l'instruction des demandes, ce service apporte appui et conseil aux communes, accueille et conseille les particuliers.





Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 03 23
habitat@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Ingrid MARCELPOIL responsable
Elu référent : Stéphane PARDOUX

La collectivité, aux côtés de 6 intercommunalités, a poursuivi la plateforme France Rénov en 2023, animée par le CPIE 19 offrant aux habitants informations et conseils pour leurs projets de rénovation énergétique.

Sur l'année 2023, ce sont plus de 100 conseils personnalisés qui ont pu être fournis par la plateforme.

Parallèlement, fruit d'un large partenariat avec l'Etat, l'Anah, le Conseil Régional, Départemental, Procivis, Action Logement, l'interco ainsi que les communes, l'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble de notre territoire ainsi que l'opération dite de renouvellement urbain (OPAH -RU) sur le périmètre des centres anciens d'argentat et saint privat se poursuivent. Ces deux dispositifs pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire et dont l'animation a été confiée à SOLIHA, permettent aux propriétaires, sous condition de ressources, de bénéficier d'un accompagnement et de subventions pour des travaux dans leur logement.

Les travaux aidés peuvent être pour des projets de :

- lutte contre la précarité énergétique,

- maintien à domicile,
- réhabilitation de logements locatifs,
- résorption du mal logement.

Entre septembre 2022 et la fin 2023, ce sont près de 300 contacts qui ont eu lieu, soit par téléphone, soit lors des permanences organisées à Argentat et Saint Privat. Et plus de 130 visites réalisées.

Sur l'année 2023, ce sont plus de 40 projets qui ont pu être accompagnés, permettant aux porteurs de projet de bénéficier des subventions des partenaires et des aides locales.

Au-delà de cet accompagnement, l'intercommunalité, a lancé les « jeudis de l'habitat », soirées thématiques pour des moments d'échanges avec les habitants.

La première conférence a eu lieu à Argentat, le 28 septembre, sur les enjeux de la rénovation globale de l'habitat et la deuxième à Saint Privat, le 23 novembre, sur la précarité énergétique.



EN QUELQUES CHIFFRES



2 775 tonnes d'ordures ménagères produites



642 tonnes d'emballages ménagers recyclables produits



272 tonnes d'encombrants (+ 26,8 % par rapport à 2020)



119 106 kms parcourus pour assurer la collecte



3 008 containers



Déchets

Le Claux

19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 28 96 50

dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Didier TOURNEIX responsable du pôle déchets, Yves GASTON, responsable adjoint et responsable de la cellule prévention des déchets et une équipe de 22 agents

Elu référent : Daniel GREGOIRE

PRÉVENTION DES DÉCHETS

N'ayant pas de politique en matière de prévention des déchets, la communauté de communes a lancé l'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021. Celui-ci a été adopté par délibération du conseil communautaire le 19 Mai 2022.

Cette initiative vise à sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et à mettre en place des actions concrètes pour réduire la production de déchets, notamment la mise en

place de la tarification incitative d'ici 2027.

Contrairement à l'année 2022, où 3199 tonnes avaient été collectées, nous avons enregistré une baisse significative avec seulement 2775 tonnes collectées en 2023.

La cellule prévention créée le 1 janvier 2023 a été capitale dans la sensibilisation aux bio déchets, ainsi que pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le PLPDMA.

CELLULE PRÉVENTION

Toutes les communes ont été visitées dans le cadre de notre action de prévention sur le tri sélectif et le compostage. Les écoles ont également été largement sensibilisées à ces enjeux.

Par ailleurs, la mise en place de la vente de composteurs dans plusieurs communes, ainsi que sur les marchés d'Argentat et de Saint-Privat, a été réalisée avec succès. Un total de 287



composteurs ont été vendus en 2023.

Des journées de broyage ont également été organisées à La Chapelle-Saint-Géraud, Saint-Bonnet-Elvert et Auriac.

Les actions mises en place ont permis de réduire de manière significative la quantité d'ordure ménagères. Les résultats obtenus sont encourageants et démontrent l'impact positif de cette initiative sur notre environnement.

La visite de la plateforme de compostage de Terralys à Naves a été faite en décembre 2023. Les déchets verts collectés dans les déchèteries sont envoyés vers une plateforme de compostage comme celle de Naves. Nous avons pu observer le processus de compostage et constater l'efficacité des installations.

GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée sur les points de regroupements par containers par une équipe de 13 agents intercommunaux dotés de 4 camions-bennes et 1 camion polybenne.

La collecte du verre est réalisée auprès de points d'apport volontaire (PAV) installés dans les communes.

Un réseau de 3 déchetteries, implantées à Monceaux-sur-Dordogne, Goulles et Saint-Privat, permet de collecter les autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, textiles, peintures, meubles...

L'organisation de la collecte des déchets sera modifiée dans les mois à venir, en raison de la délibération du conseil communautaire du 19 mai 2022 d'instaurer la tarification incitative en 2026, action inscrite dans le PLPDMA. Avec l'adoption de la tarification incitative à la levée, par collecte généralisée en point d'apport volontaire, d'importantes modifications du service seront opérées dans un futur proche.

L'objectif affiché est de réduire au maximum la quantité de déchets ordures ménagères à incinérer produits sur notre territoire, dont le coût pèse de plus en plus lourd sur les budgets des finances publiques.



Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 05 78
gemapi@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Mathilde MAS responsable
Elu référent : Jean-Michel TEULIERE

La compétence «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations» GEMAPI introduite par les lois MAPTAM et NOTRe est une compétence obligatoire qui est exercée selon trois modalités différentes sur le territoire de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) et lui transfère la compétence GEMAPI sur les bassins de la Souvigne, de la Dordogne moyenne, Maronne aval et petits affluents ainsi que celui de la Cère aval. A l'échelle du bassin hydrographique de la Maronne et des affluents en rive gauche de la Dordogne, les Communautés de Communes partenaires (CC du Pays de Salers, CC de la Châtaigneraie Cantalienne et CC Xaintrie Val'Dordogne) ont souhaité exercer leur compétence GEMAPI par le biais d'une entente intercommunale. Une convention tripartite a été signée en ce sens le 22 juin 2021. L'Entente Maronne est portée par la CC du Pays de Salers. Enfin, une entente intercommunale similaire concernant le bassin versant du Doustre, a

été signée par trois EPCI (CC Ventadour-Egletons-Monédières, Tulle Agglo et CC Xaintrie Val'Dordogne) le 17 décembre 2020. Au départ, coordonnée par la CC Ventadour-Egletons-Monédières, l'Entente Doustre est - depuis le recrutement d'une technicienne rivière le 28 août 2023 - assurée par la CC Xaintrie Val'Dordogne.

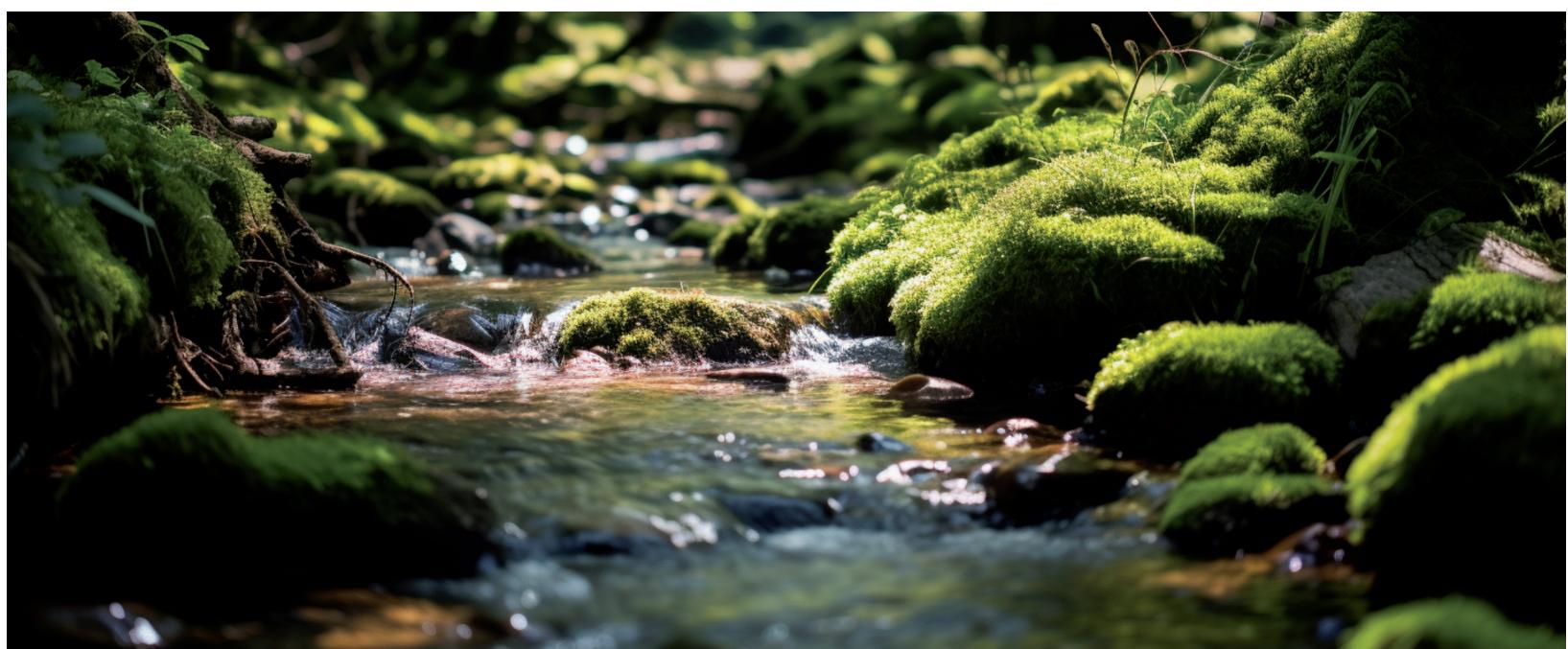
L'essentielle de l'activité à consister à coordonner et mettre en place des études structurantes nécessaires à la définition des besoins futurs de travaux sur les cours d'eau correspondants :

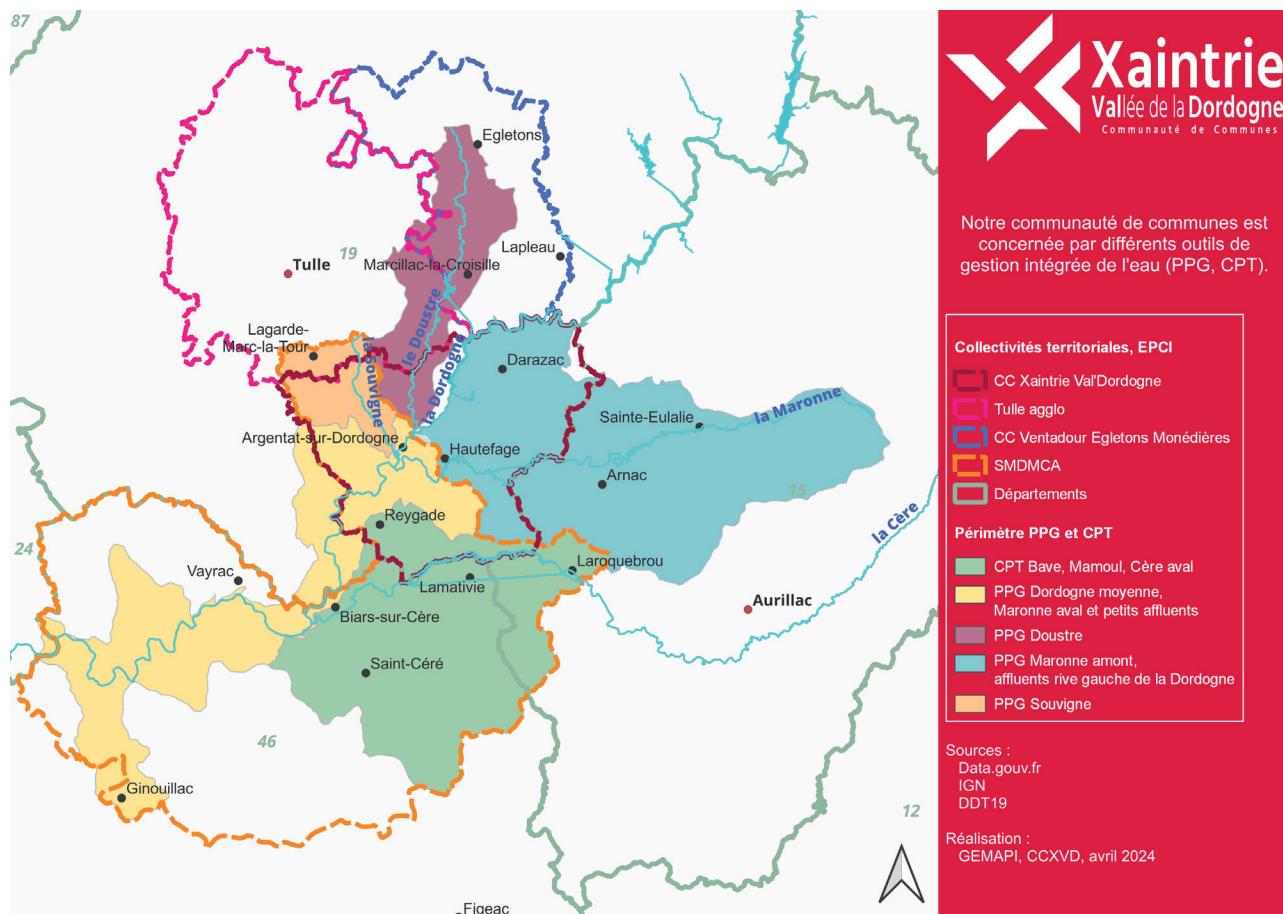
BASSIN-VERSANT DE LA SOUVIGNE

Les actions menées en 2023 sont principalement des actions de coordination et d'information au public (commissions et réunion publique). Plusieurs études ont également été réalisées sur ce bassin afin de dresser un état des lieux de celui-ci le plus précis possible.

BASSIN-VERSANT DE LA CÈRE AVAL

Sur ce bassin, l'action la plus marquante est la signature du Contrat de Progrès Territorial (CPT) Bave, Mamoul, Cère aval. Ce CPT a pour but de faciliter la mise en œuvre d'une politique équilibrée et intégrée de la ressource en eau à partir d'un diagnostic partagé et multi-enjeux du territoire (milieux aquatiques, dispositifs d'assainissement, pratiques agricoles, etc...), et ce à plus grande





échelle qu'un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), avec l'ensemble des acteurs concernés (maîtrises d'ouvrages multiples).

BASSIN-VERSANT DORDOGNE MOYENNE ET MARONNE AVAL

Sur ce bassin, des travaux de restauration de frayères sur la Maronne ont pu être menés, ainsi que des appels à projets comme projet ADNe – Ruisseau du Fouillard, ou bien encore projets Educ'EAU.

BASSIN-VERSANT DE LA MARONNE

Sur ce bassin en 2023 ont pu être réalisées des pêches d'inventaires des cours d'eau pour dresser un état initial de la biodiversité de ces milieux (comités de pilotages et une réunion publique).

BASSIN VERSANT DU DOUSTRE

Cette année a surtout permis de réaliser le travail préparatoire et budgétaire pour la mise en œuvre d'actions opérationnelles prévues sur 2024 (Montage des dossiers de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine ;

Réunion d'échanges techniques autour du Réseau Thermie initié par la FDAAPPMA19 ; Point sur la compatibilité des ouvrages du Doustre classé en liste 2 avec les services de l'Etat).

Il est important de noter que l'ensemble de ces actions qui contribuent à la gestion raisonnée des milieux aquatiques ainsi que la prévention des risques d'inondations sont financées grâce à la taxe GEMAPI, dont le montant annuel est exclusivement utilisé pour ces travaux (comme la renaturation des cours d'eau ou les pêches d'inventaires par exemple).

Technicien Rivière entente du Doustre :
Mme Mathilde MAS – accueil@xaintrie-val-dordogne.fr
05.55.91.01.75.

Technicien Rivière entente de la Maronne :
M. Samuel BARNABÉ – s.barnabe@pays-salers.fr
04.71.48.59.07

Technicien Rivière entente SMDMCA : M. Lionel DUFAU – contact@smdmca.fr – 05.65.32.27.38.



Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 01 75

accueil@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Rodolphe MAILLES responsable

Elu référent : Daniel GREGOIRE puis

Jean-Michel TEULIERE

Conformément à la loi, la communauté de communes sera au 1^{er} janvier 2026, compétente dans le domaine de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Afin d'anticiper ce transfert de compétence, l'intercommunalité, ses communes et les syndicats se sont engagés dans la réalisation d'un Schéma Directeur intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

Sur cette année 2023, la commission eau et assainissement se sera réunie une fois afin de poursuivre les débats et nourrir les échanges. De nombreuses réunions se sont déroulées avec les bureaux d'études dans la poursuite de la construction du SDAEP et des travaux de sectorisation. L'objectif de celles-ci étaient que les

élus de notre territoire puissent choisir d'ici 2026 un des scénarios permettant la gestion de la ressource en eau. A la suite de la démission du VP référent en début de mandat, M. Jean-Michel Teulière devient VP délégué à l'Eau et l'Assainissement (toujours avec M. Sébastien Meilhac). Les bureaux d'études mandatés pour le diagnostic de la ressource, ainsi que la définition comparative de trois scénarios distincts pour la gestion de la ressource en eau, ont poursuivi leurs travaux d'études sur cette année 2023.

Parallèlement, les travaux de sectorisation sur chaque commune ont été menés. Pour mémoire ces travaux participent à la bonne gestion patrimoniale du réseau d'eau potable. Ils permettent également l'acquisition et l'interprétation de données du réseau pour en améliorer le fonctionnement et le rendement.

L'objectif affiché est de finaliser les travaux de sectorisation et l'étude du SDAEP d'ici l'année 2024.

Infrastructures

Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 01 75

batiment@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Audren VAN ZALK responsable Bâtiments et Ludovic BOURGERIE responsable voirie
Elus référents : Jean DABERTRAND et Daniel GREGOIRE

LANCLEMENT DES TRAVAUX DES LOGEMENTS-PASSERELLE À ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

A l'issue des phases d'études et de consultation des entreprises (marchés publics), les travaux ont débuté en octobre 2022 pour s'achever en juin 2023.

Architecte : Frédéric GUILLIN Architecte Coût d'opération : 433 500 € TTC

LANCLEMENT DES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'OEUVRE DU FUTUR CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS À ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

A l'issue des phases d'acquisition foncière et de modification du PLU, le marché de maîtrise d'œuvre du futur centre d'incendie et de secours a été



attribué en septembre 2022, simultanément avec celui de la gendarmerie (porté par Corrèze Habitat). Afin d'assurer une parfaite coordination entre les maîtrises d'oeuvre pour ce projet d'envergure, deux réunions de coordination en présence de l'architecte des bâtiments de France ont été organisées.

CASERNE DES POMPIERS : LANCEMENT DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX EN 2023 POUR UN DÉMARRAGE DES TRAVAUX PRÉVUS DÉBUT 2024

Architecte : Hervé DAVID Architecte Coût d'opération : 1335 250 € TTC

EN QUELQUES CHIFFRES

 11 bâtiments exploités par l'intercommunalité

Complément PC6 suivant points de vue PC8 (photos paysage lointain)

 4 projets bâimentaires engagés

Note : cette représentation graphique de la bande verte

indique la présence de cheminement doux en front de rue (amenagement à réaliser ultérieurement par la collectivité des abords)

(photo : PC6 - état au 1er juillet 2023)

28 000 mètres linéaires de voirie réalisés

 14 communes accompagnées

RESSOURCES ET ATTRACTIVITÉ

6

Économie 

Service Développement Economique

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 45 47
economie@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Cécile MICHAÏLIDIS responsable
Elu référent : Sébastien DUCHAMP

ACCOMPAGNEMENT

Le service Développement Economique assure l'accompagnement des entreprises, en phase de création ou de développement, sur le territoire XV'D : conseils et suivi du projet, recherche de locaux ou de financements, mise en relation avec les partenaires du développement économique, diffusion d'offres d'emploi...

AIDE ENTREPRISES

La communauté de communes a soutenu une dizaine de dossiers en 2023, dont 90% sont des projets de création ou reprise d'entreprises, et 50% dans le secteur du commerce de proximité.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes, dispose d'un observatoire économique, véritable outil d'aide à la création, à la reprise, ou au développement de l'entreprise, mis en ligne sur le site de la collectivité. En 2022, on pouvait consulter, une vingtaine d'offres de locaux vacants, ou encore une quarantaine d'offres d'emploi disponibles tous les mois.

ÉVÈNEMENTS ET TEMPS FORTS

- 2 février 2023 : 2^{ème} édition du « Forum des Métiers » sous un nouveau format. Plus de stands pour proposer aux collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} davantage de métiers et entreprises à découvrir ; puis un « After » en soirée où 9 intervenants sont venus pitcher leur parcours de vie à plus de 200 parents et élèves. Ce second temps de la journée a été co-organisé et financé par la fondation Wattine.
- 13 juin 2023 : signature de la convention de partenariat relative à la gestion locative des « Logements Passerelles »
- 5 octobre 2023 : « Les Intrépides : l'évènement qui relie les entreprises » est une soirée conviviale dédiée à l'entrepreneuriat. Des jeux et des témoignages ont été proposés à une cinquantaine de participants, pour finir par des échanges autour d'un apéritif dinatoire.





Accueil de Nouveaux Arrivants

**Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 45 47**

Elue référente : Sophie MIGNARD

Engagée depuis 2018 dans une Politique d'accueil de Nouveaux Arrivants, la Communauté de Communes a poursuivi cette démarche d'attractivité autour des actions suivantes :

PROMOTION DU TERRITOIRE XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Afin de faire connaître les atouts de notre territoire, l'animation des pages « Ma Vie en Xaintrie » sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn a été accentuée par la création

d'un nouveau plan de communication afin d'accroître la popularité de la marque « Ma Vie en Xaintrie, concentrée d'énergie, de créer une communauté autour de la Marque et partager l'actualité du territoire.

En 2023, sur la Page Facebook, ce sont plus de 5 200 visites et 292 nouveaux followers au rythme de deux posts par semaine sur les thématiques suivantes : présentation des villages accueillants, activités touristiques, histoires d'entreprises, diffusion des offres d'emploi, présentation des événements (sportifs, culturels) et des équipements en Xaintrie (Médiathèque, Maisons de Santé, Habitat Inclusif...).

Sur LinkedIn, la diffusion d'un post par semaine a permis l'acquisition de plus de 100 abonnés.

Le week-end du 24 novembre 2023, le service

« Accueil des Nouveaux Arrivants de la Communauté de Communes » était aux côtés du Conseil Départemental de la Corrèze pour 2 jours de promotion de notre territoire à la Maison d'Aquitaine à Paris. Ce fût l'occasion de présenter la Xaintrie, ses offres d'emplois et ses atouts à des Parisiens en quête de changement de vie ! Au total, plus de 20 porteurs de projet souhaitant s'installer en Xaintrie ont été rencontrés.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La chargée d'accueil des Nouveaux arrivants a accompagné 58 nouveaux arrivants sur leur recherche de logements et d'emplois, sur leur projet de création ou reprise d'entreprises ou simplement une mise en relation avec les ambassadeurs du territoire et/ou nos partenaires (agences immobilières, banques, notaires, ...).

Ces rencontres ont été l'occasion de distribuer les Packs Accueil : un tote bag comprenant des brochures répertoriant les différentes activités du territoire (vie pratique, balades et loisirs, sites touristiques et présentation de la région...) Pour la Saison Estivale, des entrées gratuites ont été offertes aux Nouveaux Arrivants afin de leur faire découvrir les principaux sites touristiques de la XAINTRIE : visite des Tours de Merle et Les Jardins Sothys, découverte de l'exposition FincArt&Co de La ferme de la Bitarelle, visite du Barrage du Chastang de l' Office de Tourisme Vallée de la Dordogne , une balade en Gabare d'Argentat et la location de canoës ou de pédalos d' Escapade Nature Pays d'Argentat.

- Une animation enrichie par le réseau des ambassadeurs :

Plus de 80 ambassadeurs accueillent également les nouveaux arrivants sur les 20 communes adhérentes au dispositif « Villages Accueillants » en distribuant des Packs Accueil, en éditant des livrets sur leur commune ou en réalisant des pots d'accueil.

Le 4 juillet 2023, la Commission Nouveaux Arrivants s'est réunie afin de :

- Présenter les actions réalisées au 1er semestre 2023 : rencontre des nouveaux arrivants et des partenaires du dispositif, retour sur la campagne sur les réseaux sociaux, l'actualisation des packs accueil,
- Faire naître des premières idées à mettre en place autour de 3 axes : mieux communiquer, mieux connaître les nouveaux arrivants et mieux les accompagner...

Suite à cette réunion, la Communauté de Communes a souhaité recruter une personne dédiée à la création d'un plan d'actions sur les 4 prochaines années afin de répondre à l'appel à projet « Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central du FEDER Massif Central 2021-2027 ».



Tours de Merle

19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

05 55 28 27 67 | 05 55 28 22 31

contact@toursdemerle.fr

Personnel : Nathalie DURIEZ responsable,
Marie-Lyne LACOSTE, Clément TALLET et
Graziella CRISTIANI

Elue référente : France CHASTAINGT

Les Tours de Merle continuent de suivre les orientations fixées dans l'étude de mise en tourisme avec le projet « Tours de Merle 2035 » validé par le conseil communautaire en juillet 2022.

Le projet pour les Tours de Merle vise, pour les années à venir, à :

- Tracer de nouvelles perspectives en termes de conservation, de restauration et de préservation du site, de connaissances historiques et scientifiques, de valorisation, de médiation et d'offres en direction des publics, d'organisation et de gouvernance.
- Donner du sens et un fil conducteur au projet pour le site.
- Accroître l'excellence territoriale du site.

EN QUELQUES CHIFFRES



23 370 visiteurs



1 100 élèves accueillis

LA LIGNE DIRECTRICE EST LA COMBINAISON
« PATRIMOINES – NATURE – ENVIRONNEMENT »

SCOLAIRES

L'accueil de scolaires et de groupes :

Près de 37 écoles accueillies (près de : 1 100 pers.) dont 200 enfants du territoire de la grande section au CE2 (avec le soutien du Fonds de dotation Watine) / 13 groupes adultes (près de 280 pers.)

ANIMATION

Commencement de saison avec la 2^{ème} journée nettoyage participatif en début de saison, sur une journée complète et pour les professionnels du tourisme, un éductour.

25 jours d'animations (hors médiations) : spectacle Pagaille médiévale pendant 16 jours (sur 4 semaines), la création et la présentation d'une roue à écureuil avec l'association Maisons Paysannes de France, des présentations de techniques de combats à l'épée

avec l'association Historiae Viva.

45 à 50 guidages et médiation d'exception : visites théâtralisées, Apprentis archéologues (visite + 1 atelier), des visites l'Homme et la Nature au Moyen Âge, des balades nature.

16 soirées avec 2 nuits de la Chauve Souris, des visites exclusives en soirées (une nouveauté en 2023 = visite exclusive avec la dégustation de saveurs médiévales – des soirées exclusivement réservées avec un site et un guide dédié à de petits groupes de 25 personnes) et pour la dernière année, 7 représentations du spectacle Merle se joue des Tours, écrit et mis en scène par Véronique Lesergent.

Des offres de médiation sur les ponts du mois de mai : pour la toute première fois avec des visites pendant les ponts de mai.

Des visites guidées tous les jours en été, et nouvellement programmées aux petites vacances.

La création d'un Jeu des anneaux et d'un instant médiéval : une autre façon de découvrir l'histoire des Tours de Merle avec un guide sans pour autant suivre une visite guidée complète.

La création d'un atelier Teintures médiévales.

La déclinaison grand public de l'atelier calligraphie, créé en 2022.

TRAVAUX

Des travaux de sécurisation du Monument Historique avec une entreprise spécialisée, mais une persistance de difficultés de sécurisation structurelle du Monument Historique reste présente.

Des travaux de dévégétalisation du Monument Historique comme tous les ans pour délier les rocheux et le bâti ancien.

La fin des travaux sur la culée du pont médiéval des Tours de Merle, avant la saison estivale 2023.

Le démarrage des travaux du village d'accueil des Tours de Merle dès le mois de septembre 2023, avec pour maître d'œuvre la Gare architectes – Luc Joudinaud.

La mise en place du tri des déchets sur site et compostage.



EN QUELQUES CHIFFRES



4 774 entrées à la gabare



12 000 promeneurs entre juillet et août aux Cascades de Murel

Autres Sites Touristiques

05 55 91 45 47

tourisme@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Cécile MICHAÏLIDIS responsable

Elue référente : Sébastien DUCHAMP et Philippe MOULIN

INAUGURATION DE LA SENTE AUX COCHONS

Fin des travaux de rénovation de la Sente aux Cochons à Neuville avec la pose d'un hamac et d'un tunnel en filet type accrobranche. Les enfants de l'accueil de loisirs intercommunal ont pu tester ces nouvelles installations lors de l'inauguration du 5 juillet 2023.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE À LA VIA FERRATA

Plus de risque de se perdre entre les 5 ateliers de la Via Ferrata. La signalétique a été entièrement refaite afin de fluidifier et de clarifier le parcours des utilisateurs.

ETUDE DE SÉCURISATION DES ACCÈS AUX CASCADES DE MUREL

La communauté de communes a souhaité s'engager dans un programme ambitieux de sécurisation des accès aux cascades de Murel, qui constitue un élément d'attractivité économique et touristique. Elle a donc confié la réalisation d'une étude de faisabilité au cabinet Dejante.



Finances

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 91 45 46

budget@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Karine DUCROS et Johanna CAHILL

Elue référente : Laurence DUMAS

élaboration des documents budgétaires et comptables, contrôle de l'exécution des budgets, suivi de la trésorerie, négociation et réalisation des emprunts, réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives sont au coeur de la mécanique budgétaire intercommunale.

Fiscalité directe

	PRODUIT 2023	TAUX 2023
Taxe d'habitation	422 122€	8,56%
Taxe foncière propriétés bâties	165 250€	1%
Taxe foncière propriétés non bâties	33 632€	4,69%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 617 626€	12%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	1 723 167€	34,33%

Fiscalité des entreprises

	PRODUIT 2023
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	36 298€
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	831 373€

Dotations en compensations

	PRODUIT 2023
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	638 187€
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelles (DCRTP)	215 602€
Allocations compensatrices	1 775 382€

Situation de la dette

	Capital restant dû 2023
Budget Principal	2 824 580
Budget Déchets	/
Budget Tours de Merle	/
Budget Action Sociale (CIAS)	/
Budget EHPAD	2 482 000

EN QUELQUES CHIFFRES



3 427 mandats émis



1 764 titres de recettes émis



montant de
l'emprunt contracté
budget Tours de
Merle

200 000 €



Ressources humaines

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 03 26

rh@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Laurence MEILHAC responsable
Elue référente : Fabienne MONTALTI

Le service des ressources humaines assure la gestion administrative dans le respect des procédures et des règles statutaires. Pour répondre aux nouveaux besoins, projets et nouvelles compétences de la collectivité, le service RH identifie les besoins en personnel (à court ou moyen terme) en veillant à la maîtrise de la masse salariale.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, le comité social territorial commun au CIAS et à la communauté de communes a été installé dans ses fonctions le 02 février 2023.

Le CST s'est réuni 3 fois au cours de l'année : 02 février, 29 mars et 05 décembre 2023

RÉAFFECTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DU CENTRE DE TRI

Suite à la fermeture du centre de tri le 31 décembre 2022, les agents ont été réaffectés et formés à de nouvelles missions au sein du pôle déchets :

- 3 agents à la cellule « prévention déchets » nouvellement créée : 1 responsable d'unité, 1 maître composteur et 1 chargé de la prévention déchets,
- 1 agent affecté sur le poste d'agent de déchetterie,
- 1 agent au service collecte.

TEMPS DE TRAVAIL

Le travail mené avec les différentes équipes depuis janvier 2022, visant à harmoniser le temps de travail des agents sur la base des 1607 heures annuelles, s'est poursuivi :

- cycle de travail à 36 heures avec l'application des jours de RTT pour les secteurs « administratifs »,
- mise en place de l'annualisation du temps de

travail en mars 2023 au pôle déchets sur la base de 2 cycles de travail à la collecte : travail sur 4 jours hebdomadaires (soit 32h) en période estivale et sur 5 jours hebdomadaires (soit 40h) hors période estivale.

- harmonisation des pratiques d'annualisation avec les Tours de Merle, le portage de repas et la médiathèque.

TÉLÉTRAVAIL

13 agents (des sites d'Argentat sur Dordogne) ont pu bénéficier régulièrement du télétravail, à raison d'une journée hebdomadaire (à l'exclusion des mardi et mercredi), depuis leur domicile.

FORMATION

L'accompagnement des agents s'est poursuivi en 2023 via la formation continue, avec des objectifs divers :

- mise à jour des connaissances sur le poste

occupé (connaissances techniques du métier, managériales, informatiques, prévention des risques ...)

- acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de prises de poste, nouvelles affectations....
- respect de la réglementation : formations d'intégration, formation conduite, gestes et soins d'urgence

125 actions de formation ont été réalisées.

PRESTATIONS SOCIALES COMPLÉMENTAIRES

La collectivité participe au financement des garanties de protection sociale complémentaire de prévoyance et de santé (pour des contrats labelisés) :

50 agents bénéficiaires au titre d'une complémentaire santé :

67 agents bénéficiaires au titre d'une prévoyance (garantie maintien de salaire)



Communication

Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 02 76
communication@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Sandra MALLET responsable
Elu référent : Jean-Michel TEULIERE

Le service communication permet en interne une prestation d'agence de communication pour la création de tous les supports de communication de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne (gestion du site internet, de la page FaceBook, de la Newsletter, des communiqués de presse, des affiches, des dépliants, des roll'up, des panneaux, des flocagages, rapports d'activités, pub sur les bennes à ordures ménagères, du magazine...)



Cette année 2023 a été particulièrement rythmée par des compétences en forte évolution, la collecte et le traitement des déchets et le démarrage du PLUi-H mais aussi les évènements «les intrépides», les jeudis de l'habitat, les ateliers du Réseau Petite Enfance, le Forum des métiers, la brochure des loisirs, les réunions publiques, les logements passerelles...



www.xaintrie-val-dordogne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai 1945 - BP 51
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Tél. 05 55 91 01 75
Courriel : accueil@xaintrie-val-dordogne.fr

